

La crise sanitaire n'étant pas encore terminée, un certain nombre de règles et de recommandations vont devoir être respectées si l'on veut que la reprise de l'activité perdure, ce que nous souhaitons tous.

Une consultation médicale est obligatoire pour toutes les personnes souhaitant pratiquer la danse de salon ou sportive. Le médecin délivrera un certificat d'aptitude à pratiquer la danse. Si ce certificat a déjà été remis au Club la saison passée, vous pouvez fournir un questionnaire de santé.

Pour garantir un maximum de sécurité, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :

1. L'entrée se fera par la porte grise et la sortie par la porte jaune
2. Le vestiaire en entrant ne se sera plus disponible : vos affaires resteront dans la salle de danse sur une portion délimitée
3. Respecter une distance d'au moins 1 m avec les autres danseurs lors des temps d'attente peu importe le lieu où vous êtes (intérieur ou extérieur de l'établissement d'accueil), continuer à éviter les embrassades ainsi que de se serrer les mains
4. La distanciation étant difficile en danse de couple nous vous recommandons le port du masque respiratoire excepté pour les personnes vivant en couple autorisés à danser sans.
5. Chaque personne devra se munir d'un sac lui permettant de mettre tous ses effets personnels à l'abri
6. Chaque personne devra se munir de son gel hydro alcoolique, de sa bouteille d'eau, de ses mouchoirs, de sa serviette, crayon pour ceux qui prennent des notes ...
7. Les sanitaires seront fermés sauf en cas d'extrême urgence Faudra prendre ses précautions. Seul restera accessible le lavabo pour se laver les mains mais privilégiez le gel.
8. Afin d'éviter le croisement de ceux qui quittent et ceux qui attendent, un créneau de 10 minutes sera instauré entre chaque cours collectif. Il faudra peut-être attendre la fin de la séance précédente à l'extérieur et l'autorisation de votre professeur pour entrer dans les locaux. Il est important de bien respecter l'heure de vos séances.
9. Merci de bien vouloir remplir la feuille d'émargement lors de chacun de vos cours.

Vigilances particulières liées au virus :

1. Reporter la reprise de vos séances si vous êtes une personne fragile ou si vous avez été récemment en contact et sans protection avec une personne atteinte du Covid-19.
2. Ne pas venir à votre séance si vous ou une personne de votre entourage présente les signes du Covid-19. Il est souhaitable de prévenir votre professeur ou le responsable de la structure.

Rappel des symptômes du Covid-19 :

- ✓ Fièvre supérieure à 38°C
- ✓ Frissons, sueurs inhabituelles au repos
- ✓ Courbatures
- ✓ Diminution de l'odorat et/ou du goût
- ✓ Maux de gorge
- ✓ Diarrhée
- ✓ Difficulté respiratoire
- ✓ Fatigue inhabituelle